

ELECTION 2018 à la C.A.P.N. des PREN

Procédure de vote à respecter pour que votre bulletin soit validé

N'oubliez pas la signature sur l'enveloppe n° 2

Les électeurs ne peuvent voter que pour une liste entière, sans radiation ni adjonction de noms, et sans modification de l'ordre de présentation des candidats.

- ✓ Le vote a lieu uniquement par correspondance. Le matériel est fourni par votre administration.
- ✓ Le bulletin de vote doit être inséré dans l'**enveloppe n°1**, qui ne doit comporter **aucune marque ou distinction permettant d'en déterminer l'origine**.
- ✓ Cette 1^{ère} enveloppe est elle-même placée dans une 2^{ème} (dite **enveloppe n°2**), qui doit être **cachetée** et **comporter obligatoirement : nom, prénom, grade, affectation** et la **signature obligatoire** de l'électeur.
- ✓ Cette 2^{ème} enveloppe doit être envoyée dans une 3^{ème} enveloppe : (**enveloppe n°3**).
- ✓ L'enveloppe n°3 doit parvenir au Ministère de l'Education Nationale avant le 6 décembre 2018

**Nous vous demandons de voter
dès réception du matériel de vote par votre administration.**

**N'oubliez pas de voter,
si le quorum n'est pas atteint de nouvelles élections seront nécessaires,
ce qui retarderait d'autant la tenue de la C.A.P.N.,
et vos avancements !**

T.S.V.P.

ELECTION 2018 à la C.A.P.N. des PREN

Nos actions passées :

- Revalorisation et évolution de la grille indiciaire. Création de la HC Exceptionnelle.
- Intégration de tous les PTA et CTP dans le corps des PREN.

Notre action à la CAPN :

- Nous demandons le passage de tous les PREN CN à la HC dans les 5 prochaines années.
- Nous demandons le strict alignement de la nouvelle grille indiciaire sur celle des professeurs agrégés.
- Avec l'Apensam vous avez l'assurance de la prise en compte de votre dossier personnel et de tous les aspects de votre carrière.
- Nous agissons pour un maximum de passage à la HC exceptionnelle avant le départ en retraite.

Les conseils au quotidien :

- Un site Internet pour votre information: www.apensam.fr
Conseils pour vos dossiers de promotion, comptes rendus AG et CAPN, textes concernant les ENSAM en ligne.
- Informations et conseils par mail : contact@apensam.fr
pour mieux gérer votre carrière ou
pour les relations avec votre établissement.

Votez pour la liste

A.P.E.N.S.A.M

T.S.V.P.